



LE DÉPARTEMENT

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Valence, le 3 décembre 2018,

Objet : Lettre d'information sur l'accompagnement à l'activité physique pour la santé.

Référence : OD/AC

Madame, Monsieur,

En décembre 2016, le décret n° 2016-1990 permet la mise en place de la prescription d'activité physique pour la santé. Dans cette démarche, l'Agence Régionale de la Santé Auvergne Rhône Alpes et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ont initiés la mise en place du Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP).

Nous vous informons que dans la Drôme cette plateforme est portée et piloté par le CDOS 26 (Comité Départemental Olympique et Sportif). Ce dispositif s'adresse aux publics ciblés par l'instruction ministérielle du 24 décembre 2012 :

- Personnes porteuses de maladies non transmissibles,
- Personnes avancées en âges,
- Personnes porteuses de handicap,
- Personnes résidant prioritairement en territoire « politique de la ville » ou en « zone de revitalisation rurale ».

Sa mission première sera de favoriser le parcours du pratiquant en lien avec les structures sportives, les professionnels et acteurs de la santé et du social tout en s'intégrant aux politiques de la ville.

Cela passe notamment par la mise en place d'un numéro pour renseigner les professionnels et les acteurs sur l'existant et orienter les pratiquants vers une structure de proximité, adaptée à leurs besoins.

04.75.75.47.53
Renseignements & Orientations
Bénéficiaires
Professionnels & Acteurs

Nous vous proposons de mettre en place des temps forts pour vos habitants autour de la pratique physique pour la santé en lien avec les professionnels et acteurs de proximité. Dans le cadre des missions du DAPAP, en lien avec le Conseil Départemental de la Drôme et nos moyens financiers attribués, nous vous invitons à nous contacter pour construire ensemble ces orientations en rapport avec vos spécificités. Nous mettrons à disposition nos moyens pour facilitant l'accessibilité à la pratique d'activité physique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le DAPAP 26

Comité Départemental Olympique et Sportif
Maison des Bénévoles du Sport
71, rue Latécoère - 26000 VALENCE
Tél. 04 75 75 47 50 - Fax 04 75 75 48 00
Courriel : cdos26@mbsport.fr
Siret : 339 268 211 00036 - APE 920 C

CDOS Drôme
Odette DURAND
Présidente